

La grande intox

Par Venance Konan

Que s'est-il passé en Côte d'Ivoire dans la nuit du 19 au 20 août 2006 ? Rappelons que nous étions alors en pleine crise dite politico-militaire, que le pays était coupé en deux depuis septembre 2002, avec un nord occupé par une rébellion armée que l'on avait baptisée « Forces nouvelles », et un sud occupé par le pouvoir légal de M. Laurent Gbagbo, président de la république, soutenu par ceux que l'on appelait les « Jeunes Patriotes. » En mars 2004, une manifestation de l'opposition avait été réprimée dans le sang, en novembre de la même année, une bombe lancée par un avion de l'armée régulière qui tentait de libérer la ville de Bouaké s'était égarée sur un camp militaire français, ce qui avait entraîné les représailles de la France et par la suite le rapatriement forcé de milliers de Français vivant en Côte d'Ivoire. En 2005, on avait nommé un nouveau Premier ministre en la personne de M. Charles Konan Banny, qui était le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BECEAO). En ces temps-là, chaque jour apportait sa surprise, son évènement inattendu. Que s'est-il donc passé dans la nuit du 19 au 20 août 2006. Rien sur les plans politique ou militaire.

Ce que l'histoire a retenu est que dans la nuit du 19 au 20 août 2006, un bateau baptisé Probo Koala, affrété par une société du nom de Trafigura est venu décharger 528 m³ de déchets chimiques dégageant une très forte odeur dans plusieurs endroits de la ville. Cela avait occasionné 10 décès, 69 hospitalisations et 108 000 consultations. Pendant les jours qui suivirent, on entendit les pires prédictions sur le sort des habitants d'Abidjan. Des personnes que l'on présenta comme des scientifiques défilèrent à la télévision et dans les journaux pour annoncer que la nappe phréatique qui alimentait la ville en eau sera bientôt empoisonnée, que cela entrainera beaucoup de morts, des naissances de bébés malformés, et pire, pour des hommes d'Afrique, l'impuissance. Ce fut la panique dans tout le pays.

Je me trouvais personnellement hors du pays lorsque ces évènements arrivèrent. A mon retour au pays je tombai donc en pleine hystérie. Ma femme se plaignait d'avoir aussi été incommodée par ces produits toxiques et elle figura parmi les 108 000 personnes qui consultèrent gratuitement les médecins. Une partie des déchets toxiques avait été déversée pas loin de chez nous, dans une mare située à quelques mètres de la maison de Poro Dagnogo, un photographe de Fraternité matin, le journal qui m'employait alors, et que je dirige actuellement. Poro et sa famille avaient été incommodés durant toute la nuit par une odeur d'œufs pourris et le lendemain matin, ils avaient trouvé leur chien mort dans la mare. Poro avait laissé ses fenêtres ouvertes parce que la veille, un spot qui été passé à la télévision avait expliqué qu'il y aurait une opération de démoustication aérienne, c'est-à-dire que l'on pulvériserait un insecticide sur la ville depuis un avion pour tuer les moustiques. Poro avait pris la mauvaise odeur pour celle de l'insecticide. Il n'a pas demandé son reste et a déménagé quelques jours plus tard, lorsque l'on a parlé de déchets toxiques, le temps que l'odeur s'estompe. Mais il n'avait pas d'autre choix que de revenir là, puisque la maison lui appartenait et il ne pouvait pas se permettre de l'abandonner.

Pour ma part, j'avais trouvé risqué de la part du chef du gouvernement d'annoncer que les consultations seraient gratuites. Qui, dans un pays pauvre comme le nôtre, où les soins de santé sont toujours trop élevés pour le citoyen moyen, qui, dis-je, laisserait passer cette occasion de se

faire soigner gratuitement ? De plus, chacun avait compris qu'il y aurait une possibilité de dédommagement. Tout le monde se rua donc sur les hôpitaux. Et bientôt, tout dans le pays fut mis sur le compte des déchets toxiques. Un soir où je me trouvais avec des amis dans un maquis au quartier des 220 Logements, un quartier où aucun déchet n'avait été déposé, l'on parla d'une fillette qui venait de mourir dans le quartier des suites des effets des déchets toxiques. Je demandai spontanément s'il y avait eu une autopsie, et lorsque l'on me demanda pourquoi je posais une telle question, je dis que je me demandais simplement comment on avait lié ce décès aux déchets toxiques, vu qu'avant ces déchets, l'on mourait tous les jours dans nos quartiers de diverses maladies. Je me fis copieusement insulter et mes amis se demandèrent à quel jeu je voulais jouer en posant une telle question. Aucun débat n'était possible.

C'est dans cette atmosphère que le 10 septembre, je vis à la « une » de mon journal une photo montrant la ministre française de la coopération, Madame Girardin, le Premier ministre ivoirien, et l'ambassadeur de France sur la décharge d'Akouédo, là où la plus grande quantité de déchets avait été déposée. Le Premier ministre et la ministre française portaient des masques à gaz, mais l'ambassadeur de France n'en portait pas. Tiens donc ! Les Français n'avaient donc pas peur que leur ambassadeur meure ? Quelques jours plus tard je rencontrai cet ambassadeur avec qui j'avais de bonnes relations et je lui posai la question de savoir pourquoi il n'avait pas mis de masque à gaz aussi. Et il me répondit qu'il savait qu'il ne risquait rien. « Ça pue mais ce n'est pas dangereux », me dit-il. Dès lors, je regardai les choses avec distance, surtout lorsque l'on commença à parler de gros sous. On parlait en milliards de francs CFA et d'indemnisation des victimes. Quiconque oserait mettre en doute la toxicité des fameux déchets courait véritablement le risque de se faire lyncher. La Côte d'Ivoire, rappelons-le, était à cette époque coupée en deux et exsangue. Le peu de richesses qu'il y avait dans le pays était pillé au sud par les « Jeunes Patriotes » et au nord par les « Forces nouvelles. » Le reste de la population se débrouillait comme il pouvait pour survivre. Alors, les yeux de tout le monde se mirent à briller lorsque l'on parla d'indemnisation des victimes. Mais qui était victime et qui ne l'était pas ? On parla des 108 000 personnes qui avaient consulté un médecin au début et avaient été enregistrés. Ceux qui n'avaient pas été enregistrés se mordirent les doigts et cherchèrent comment réparer cette erreur. Ceux qui n'avaient pas consulté au début de l'affaire aussi. Mais la Côte d'Ivoire est un pays où l'on trouve toujours solution à tous les problèmes. L'un de nos slogans favoris est « c'est l'homme qui a peur, sinon y a rien ! » Des associations de victimes des déchets toxiques se constituèrent, afin d'aider les victimes à se faire indemniser. Ce n'était pas très difficile d'être victime. Il suffisait de payer une certaine somme et de se faire inscrire sur une liste. C'est ainsi que des personnes qui vivaient à des centaines de kilomètres d'Abidjan au moment des faits devinrent des victimes des déchets toxiques. C'est ainsi aussi que certaines personnes devinrent subitement très riches. La suite, vous la connaissez. La société Trafigura donna 100 milliards de francs CFA à l'Etat de Côte d'Ivoire qui promit de construire des hôpitaux. On ne construisit rien du tout. Il fut question de dépolluer les endroits où avaient été déposés les déchets toxiques. Une société vint de France, ramassa la terre souillée et la mit dans des sacs. Et on les laissa là. Et la vie suivit son cours. La question qui nous préoccupait le plus était celle des indemnisations des victimes, et surtout, comment devenir victime. La vie politique aussi suivit son cours. On changea de premier ministre, on finit par arriver à l'élection présidentielle, on se fit la guerre pour savoir qui avait gagné, et les effets des déchets toxiques s'estompèrent. De temps à autre des journaux annonçaient une prochaine indemnisation des victimes, de nouvelles associations se créaient, et de nouvelles victimes surgissaient d'on ne sait où, qui allaient payer pour se faire enregistrer.

En 2012, c'est-à-dire six ans après les faits, je remarquai que les sacs qui contenaient les déchets toxiques se trouvaient toujours sur place. Et personne n'avait l'air de s'en préoccuper. Ni l'Etat, ni

les riverains. Et pourtant on nous avait dit que ces déchets pouvaient contaminer la nappe phréatique qui alimente en eau cette ville d'Abidjan de plus de 4 millions d'habitants, que nos femmes allaient accoucher de monstres, et qu'ils allaient nous rendre impuissants. Je me posai alors la question dans un article, de savoir si nous n'avions pas un Etat irresponsable, assassin, pour laisser ainsi de tels produits à l'air libre, et si des organismes tels que l'OMS ou l'ONU ne l'étaient pas aussi. Je me demandai aussi si en fin de compte on ne nous avait pas pris pour des idiots, et si ces déchets avaient vraiment quelque chose de toxique. Le lendemain, les membres d'une association de victimes des déchets toxiques conduits par leur président vinrent manifester devant mon journal, pour exiger mon limogeage. Je compris que j'avais touché à ce qu'on appelle en Côte d'Ivoire le « mangement » de ce président d'association, c'est-à-dire ce dont il vit.

Je ne fus pas limogé. Les associations de victimes des déchets toxiques existent toujours, il y en a même une au sein du journal que je dirige qui tient de temps à autre des réunions au cours desquelles ils se convainquent qu'ils recevront bientôt beaucoup d'argent ; je lis de temps à autre des articles annonçant une prochaine indemnisation des victimes, mais je crois que ces victimes elles-mêmes y croient de moins en moins. Je conclus en vous informant que Poro Dagnogo, le photographe de Fraternité Matin dont le chien était mort dans la mare aux déchets toxiques est toujours vivant et travaille toujours à Fraternité Matin, sa famille et ses voisins se portent aussi très bien, de même que l'ambassadeur Janier, celui qui ne porta pas de masque à gaz devant les déchets toxiques d'Akouédo. Les sacs qui contenaient les terres souillées ont finalement été enlevés, mais je suis incapable de vous dire ce que l'on en a fait.